

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.042

L'An deux Mille Treize, le 15 février, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 février 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 février 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. FILOCHE représenté par Mme DAUZIDOU
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. QUENTIN
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD
M. PATRUX représenté par Mme CIRAUD-LANOUE
M. PAVON représenté par M. BESSON
Mme SERRE représentée par Mme LECOMTE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, Mme DESCHANP, Mme MAIRE,
M. PRUDENCIO, Mme DUMAS

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 28

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE ROYAN ET LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN
CONTAINER MARITIME

RAPPORTEUR : M. GIRAUD

VOTE : UNANIMITE

Par une délibération du 21 décembre 2012, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a approuvé le projet de convention de mise à disposition, à titre gratuit, d'un container maritime au profit de la ville de Royan, pour une durée de cinq ans.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver cette convention et d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de convention,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le projet de convention à intervenir entre la ville de Royan et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour la mise à disposition d'un container maritime au profit de la commune, à titre gratuit, pour une durée de cinq ans.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer cette convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 février 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD